le griffe

Saint-André de Sangonis

Juin 2019 • N°7

Le magazine d'informations municipales

p.4 Infos municipales
Elle coule à nouveau...

p.12-13
Infos jeunes
Zoom sur l'UFCV

p.17
Vie de la commune
(Re)tracez la vie de Saint-André

Infos municipales I Infos Jeunes I Vie de la commune I Environnement I Vie sociale I Agenda

Show-Room ouvert le samedi de 10h-18h non stop

À Saint André de Sangonis, toutes vos solutions de chauffage et énergies renouvelables
Cheminées, poêles et chaudière bois et granulés
Solaire, pompe à chaleur et climatisation, chauffage central...

énergiesfluides
ENERGIES RENOUVELABLES - CHAUFFAGE - PLOMBERIE
100% ÉNERGIES RENOUVELABLES 100% QUALITÉ

ZAE LA GARRIGUE - ST ANDRÉ DE SANGONIS (34725)
04 99 620 736 - WWW.ENERGIESFLUIDES.FR

les Serres de Saint André
JARDINERIE OUVERTE 7j/7
ENTREE

Route de Clermont l'Hérault 34725 Saint André de Sangonis
serres-de-saint-andre.com 04 67 57 85 27

Florensac - Bessan
Saint André de Sangonis
PF les Garrigues
Caroline TORRES
04 67 32 46 18
pflesgarrigues@orange.fr

À votre service 7j/7 24h/24

Organisation d'Obsèques
Transport avant et après la mise en bière
Inhumation / Crémation
Contrat Obsèques
Articles Funéraires

14 Cours de la Place
34725 St André de Sangonis
N°Hab. Florensac : 15-34-294 / N°Hab. Bessan : 12-34-400 / N°Hab. St André : 18-4-471

irrijardin
PISCINE • SPA • ARROSAGE
ÉQUIPEMENTS - ENTRETIEN - TRAITEMENTS - PRODUITS - CONSEILS - ASTUCES
STRUCTURE BLOC
STRUCTURE COQUE
STRUCTURE BOIS

UNE ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES POUR VOUS CONSEILLER

PISCINE
COQUE
BLOC POLYSTYRENE
BOIS / HORS-SOL / INTEX

SPA
SPA DÉTENTE - RELAXATION
SPA THÉRAPIE - NAGE

ARROSAGE
SURFACE / G.A.G / ENTERRÉ
ÉTUDE GRATUITE DE PROJET

CLERMONT L'HÉRAULT
Z.A.E LES TANES BASSES
3 RUE DU CHARDONNAY
04.67.88.23.70
irri34cle@irrijardin.fr

Retrouvez nos horaires, actualité.
Réalisations sur notre site :
irrijardin.fr/magasins/sud-ouest/clermont-l-herault
Retrouvez nous également sur facebook

PALMARÈS FRANCE Capital MEILLEURES ENSEIGNES QUALITÉ DE SERVICE 2019

CITEC ASSAINISSEMENT
une solution ALLIANCE ENVIRONNEMENT
www.citecassainissement.com

VIDANGE & ENTRETIEN
DÉBOUCHAGE & CURAGE
RECHERCHE DE FUITES
INSPECTION VIDÉO (canalisations)
POMPAGE & NETTOYAGE
DÉMANTÈLEMENT ET ÉVACUATION

Petit véhicule pour accès étroits et difficiles

Plus de 10 ans d'expérience à votre service

Intervention RAPIDE 7 jours/7
SUR TOUT L'HÉRAULT

Zac la Garrigue Rue Verdale
34725 Saint André de Sangonis
04 67 57 97 66

ÉDITO

Chères Saint-Andréennes,
chers Saint-Andréens,

Le temps passe et il passe vite ! Déjà le septième numéro du Griffe, votre bulletin municipal qui informe et rassemble notre communauté saint-andréenne. Nous nous étions engagés à en sortir trois par an, promesse tenue !

Si le temps passe, les dossiers, eux, se transforment en projets et les projets en réalisations. C'est une grande satisfaction pour l'équipe municipale, à laquelle j'associe l'ensemble des élus et l'ensemble du personnel, de constater ces évolutions favorables au mieux vivre ensemble dans notre commune.

Avec la fin de l'année scolaire et l'arrivée de l'été et ses risques de canicule, j'ai plaisir à mettre l'accent sur deux secteurs essentiels : **l'école et la santé**.

Oui les lycéens de Saint-André-de-Sangonis qui devaient se déplacer jusqu'à Lodève, iront au lycée de Gignac. La décision a été définitivement prise. Elle a nécessité des relations et des interventions efficaces avec les partenaires que sont le Rectorat et la Région. Discrètement, sans tambours ni trompettes, le choix des familles et des élèves que nous avons défendu a été retenu. Voilà un des marqueurs de notre ADN : parler à tous nos partenaires et entretenir des relations respectueuses et efficaces. C'est d'ailleurs dans cet esprit que nous élaborons avec la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault, le projet de **« circuit doux » entre notre commune et Gignac** : une passerelle reliera les deux rives pour permettre des parcours piétonniers et cyclistes que nos jeunes, entre autres, emprunteront en toute sécurité.

Oui le pôle de santé va sortir de terre ; le permis de construire déposé le 20 juin sera obtenu prochainement et nous poserons la première pierre d'un ensemble qui assurera et renforcera l'offre de soin et de santé de Saint-André-de-Sangonis autour du carrefour du « Porc Negre ».

Si au quotidien nous portons un soin particulier à la qualité de vie en renforçant les actions de propreté, de sécurité et d'animation, nous avons également besoin de ces décisions structurantes.

Autant d'orientations et d'actions qui s'intègrent dans une politique d'ensemble de notre programme de valorisation du bourg-centre retenu par la Région Occitanie le 7 juin dernier et voté en Conseil Municipal.

Le Conseil a également voté le budget communal en équilibre qui permet d'agir sans augmentation des taux communaux et en maintenant nos finances saines.

Voilà, chères saint-andréennes, chers saint-andréens, quelques réflexions qui m'habitent et que je voulais partager avec vous qui êtes aussi les acteurs du quotidien de notre chère cité !

Bon été et rendez-vous à la rentrée !

Bien à vous.

Votre maire,
Jean-Pierre Gabaudan

telex

Chaleur extrême, soyez vigilants

Chaque année, le **Plan national Canicule** est déclenché à partir du 1er juin, le dispositif comprenant quatre niveaux d'alerte progressifs, selon les conditions météorologiques. En amont, il s'agit d'informer les populations sur les conséquences sanitaires d'une canicule et sur les moyens de s'en protéger. Une plateforme téléphonique (appel gratuit) est également ouverte en cas d'épisode de forte chaleur. Sans attendre que le thermomètre grimpe, des gestes de bon sens s'imposent : limiter les efforts physiques, ne pas sortir pendant les heures les plus chaudes, s'hydrater régulièrement, être vigilants envers les personnes fragiles…

Débroussailler…

Est obligatoire pour toute construction ou terrain situé à moins de 200 mètres d'espaces boisés. Le propriétaire doit dégager les abords de sa maison dans un rayon de 50 mètres et sur 5 mètres de part et d'autre des voies privées d'accès. La commune peut vous mettre en demeure d'exécuter les travaux et à défaut, les faire réaliser à vos frais. Vous risquez par ailleurs une contravention et en cas de sinistre, votre assurance ne prendra pas forcément en charge tous les dommages occasionnés. Les végétaux coupés peuvent être incinérés en respectant l'arrêté préfectoral du 25 avril 2002 sur l'emploi du feu et le calendrier périodique ou être évacués en décharge autorisée ou en station de compostage.

Directeur de publication : Jean-Pierre Gabaudan - Direction comité de rédaction : Chantal Dumas
Photos : Couverture : Vision-Photo 34 / ©Michel Sulik / © Matthieu Pixx - Diffusion : Mairie St-André-de-Sangonis
Conception, réalisation, impression : Dixicom, 04 67 02 68 68
Service communication mairie : 04 67 57 00 64 - https://mairie.saintandredesangonis.com
Dépôt légal : 2e trimestre 2019.

TRAVAUX

Des aménagements qui coulent de source

L'eau jaillit de nouveau du « Griffe » tandis que le réaménagement de la place se poursuit pour en faire un lieu de vie.

Il ne fonctionnait plus depuis des années. Grâce aux agents municipaux, le système d'alimentation du Griffe – terme qui signifie dans la région, une source ou une fontaine - a été réparé. Véritable monument saint-andréen, le Griffe est désormais approvisionné par l'eau (non potable) de la ville, en circuit fermé afin de ne pas gaspiller cette précieuse ressource. Les riverains et commerçants ont été également reçus en mairie pour faire part de leurs propositions sur l'aménagement de la place, afin d'améliorer les déplacements dans cette zone, tout en sécurisant le cheminement piéton. L'objectif, rappelle Jean-Pierre Gabaudan, est aussi de *« créer un espace public favorisant le lien social, profitant de la topographie du cours de la place, créatrice d'ambiance urbaine. »* Le (double) sens de circulation instauré côté Caisse d'Epargne au profit d'une partie piétonne reste donc provisoire. Trois nouveaux bancs et quatre bacs à fleurs supplémentaires, tous amovibles, ont été installés. A l'autre bout de la place, des bornes rétractables se substitueront ultérieurement aux plots en béton et un panneau de limitation de vitesse (à 30) va être apposé.

Secrets dévoilés

« Erigé en 1911 en remplacement d'une ancienne fontaine en pierre jugée désuète, le Griffe de Saint-André était entièrement métallique, signe de modernité à l'époque. Des anges joufflus soutiennent la vasque où trône une corne d'abondance. Sous la vasque, seize personnages crachent des jets d'eau, et quatre dauphins se joignent à eux pour remplir le bassin circulaire. Celui-ci servait d'abreuvoir pour les chevaux dans l'ancienne fontaine, mais sur la nouvelle il fût protégé un temps par une grille, pour faire perdre cette habitude. Cette belle fontaine chante désormais au nom des nombreuses fontaines qui existaient partout dans le village avant que l'eau courante n'alimente les maisons. Chacune avait son goût, paraît-il, certaines plus fraiches que d'autres étaient réputées pour accompagner le pastis ! Elles étaient toutes alimentées par la source du hameau de Ste Brigitte. » Extrait du guide de la Trace verte *(lire page 17)*

en bref...

Parc actif

La 2e tranche de travaux de l'Écoparc cœur d'Hérault, confiée à Territoire 34 s'est achevée au printemps : 30 lots sont viabilisés et commercialisés à des entreprises en développement. Quatre lots ont été vendus, six sont sous compromis de vente et cinq autres entreprises ont reçu un accord favorable de la commission économique de la Vallée de l'Hérault.

À vos poubelles

La collecte des déchets est désormais assurée pour tous les jours fériés (jeudi 15 août et vendredi 1er novembre 2019) à l'exception de Noël et du jour de l'an où elle est reportée au samedi (samedi 28 décembre 2019 et samedi 4 janvier 2020).

E-tree

Principe fondamental du projet de territoire « Vallée 3D », le digital poursuit son déploiement dans les communes de la vallée de l'Hérault. Bornes de recharge de véhicules électriques, fibre optique, wifi territorial,... D'une hauteur de plus de 4 mètres l'arbre intelligent « E-tree » a été installé à Cosmo fin novembre. Grâce à l'énergie solaire, il permet de recharger son mobile, se connecter au wifi gratuit, boire de l'eau fraiche, en profitant d'un écran tactile d'information et de l'éclairage public à Led.

Un pôle médical en bonne voie

Construit par FDI habitat, ce futur centre situé dans le quartier du Peyrou, permettra aux professionnels de santé de trouver un lieu d'installation adapté.

Le dépôt du permis de construire de ce bâtiment en R+3 (1482 m² au total) avec sous-sol a été déposé en juin avec en perspective, 18 mois de travaux. D'une superficie de 370 m², le cabinet médical sera mitoyen de l'immeuble Raymond Copa, rond-point du porc Nègre. Au rez-de-chaussée, il comprendra un accueil et une salle d'attente communes ainsi que six cabinets médicaux avec la possibilité d'en aménager un septième. Ces locaux seront proposés en accession à la propriété, en location vente ou en location simple afin de favoriser l'installation de jeunes médecins. La municipalité a d'ailleurs reçu trois médecins de la commune très intéressés. Deux étages seront réservés à des appartements sociaux pour les seniors (18 logements). De l'autre côté du cabinet médical, un bâtiment en R+1 (dont le permis a été accordé en mars) réunira les deux pharmacies associées de Saint-André plus l'opticien. À l'étage, des locaux seront réservés à des professionnels du secteur paramédical (orthophoniste, kinésithérapeute...)

Route de Lagamas, les trottoirs ont été aménagés afin de sécuriser le trajet des jeunes du lotissement du Peyrou qui empruntent cette voie pour se rendre au collège.
Coût de l'opération : 55 000 euros.

La salle polyvalente et la salle du 3e âge ont été repeintes dans des couleurs plus modernes et équipées d'un éclairage Led plus économique. La salle des fêtes fera l'objet d'un lifting identique avec des fresques qui seront exécutées par des jeunes du village, avant le redémarrage des lotos le 1er week-end d'octobre.

Au cimetière, des travaux réalisés par l'entreprise Colas ont permis de transformer l'ancien espace en terre battue qui faisait office d'aire de stationnement, en parking goudronné.
Montant : 66 462,24 € avec le coup de pouce financier du Département à hauteur de 17 000 €.

NOMINATION

Chef de police... Et chef d'équipe

Après le départ en retraite de Patrick Ballat, Richard Seghier a repris les rennes de la police municipale. Une mission qu'il aborde avec le sens du collectif.

Trêve de plaisanterie. Si Richard Seghier est entré en fonction le 1er avril dernier, rigueur et discipline caractérisent ce fonctionnaire de 55 ans, nanti d'un solide bagage. Gardien de police à Courbevoie puis chef de police à Carpentras et Villeveyrac, il a été recruté par la commune de Saint-André-de-Sangonis à l'issue de tests écrits et d'un entretien de motivation. *« Je fais ce métier par vocation, goût des contacts et du service public »* explique le nouveau chef de poste dont l'épouse officie à la police municipale... du Cap d'Agde. Originaire du Nord de la France, ce grand sportif, fan de moto et père de deux filles, a saisi l'opportunité d'intégrer un commissariat *« bénéficiant de tout le matériel nécessaire. »* A savoir : véhicule, radio et armement, *« ce qui n'est pas toujours le cas dans d'autres communes »*. Celui pour qui *« le nous prime sur le je »* souligne aussi la taille humaine de la structure avec trois agents de police municipaux.

Patrouilles

Il travaille ainsi en relation étroite avec son équipe mais aussi avec le Maire et la Directrice Générale des Services lors de réunions hebdomadaires visant à peaufiner les orientations de la collectivité en matière de prévention et de sécurité publique. Sans oublier des relations permanentes avec les administrés. *« A l'instar des pompiers, nous sommes les premiers interlocuteurs sollicités. »* Son bureau ? C'est le terrain, comme en témoignent les trois heures de patrouilles pédestres menées quotidiennement avec les autres agents. Mission : surveiller le respect des stationnements, des arrêtés, les abords des écoles et *« assurer plus globalement le bien-être des administrés »* ajoute Richard Seghier. Certes, des points noirs subsistent, notamment le rassemblement des jeunes sur la place pour des faits illicites et certaines incivilités. Mais le chef de police salue les initiatives de la municipalité. *« Le maire veille à professionnaliser les agents par des formations régulières et les élus ont durci les procédures notamment par rapport aux déchets sur la voie publique. »* Une collaboration main dans la main avec la gendarmerie a également permis d'identifier les auteurs d'une série de cambriolages et de procéder à leur interpellation.

en bref...

Tranquille en vacances

Vous pouvez signaler toute période d'absence prolongée à la police. Ainsi, lors des patrouilles, une surveillance plus assidue sera exercée sur votre domicile. En outre, la gendarmerie sera prévenue.

Police municipale :
accueil (place des fontaines)
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
du lundi au vendredi.
Tél. 04 67 57 00 67 ou 06 82 57 17 58.

Avant de partir :

- N'indiquez pas vos dates de congés sur les réseaux sociaux.
- Ne laissez pas le courrier s'amonceler dans votre boîte aux lettres.
- Demandez à un voisin d'ouvrir et de fermer ponctuellement les volets et d'allumer quelques lumières.
- Placez bijoux et objets de valeur en lieu sûr après les avoir répertoriés et photographiés.

ARRÊTÉS MUNICIPAUX

En guerre contre les incivilités

Par délibération du 23 mai, les conseillers municipaux ont voté à l'unanimité la création d'un tarif sur l'enlèvement de certains déchets et dépots sauvages.

En dépit de plusieurs actions de sensibilisation, la prise de conscience n'a pas eu lieu. Une minorité de concitoyens continue à faire preuve de comportement incivique en jetant des déchets sur la voie publique, en laissant leurs animaux faire leurs besoins sur les trottoirs ou en prenant les chemins ruraux pour des dépotoirs. Source d'insalubrité et de dégradation de la qualité environnementale, ces infractions coûtent également cher à la collectivité : mise à disposition des agents techniques, d'un camion, évacuation, stockage et traitement des déchets, recherche des auteurs et rédaction des procédures... Alors le conseil municipal a pris le taureau par les cornes. Désormais, les contrevenants seront lourdement sanctionnés en cas d'abandon de déchets ou de déjection animale sur la voie publique, ainsi que de dépot sauvage, les amendes pouvant aller de 148€ à 550€. Ces sommes seront reversées directement à la commune.

en bref...

Des pochoirs anti « crottoirs »

C'est un souci qui remonte souvent aux oreilles du maire : les nombreuses crottes de chiens abandonnées sur le trottoir par des maitres indélicats. Pour lutter contre cette incivilité chronique, la municipalité a donc décidé en quelque sorte « d'afficher » les coupables : les agents de voirie se transforment en artistes de rue et vont désormais réaliser des marquages au sol, à la peinture indiquant « Trottoir pas crottoir » ou montrant un chien en pleine action, sur les trottoirs du centre du village. Pour rappel, des toutounettes sont à disposition des propriétaires de chiens, qui s'exposent à une contravention s'ils sont pris en flagrant délit.

Arrêté municipal interdisant la consommation d'alcool sur la voie publique

À Saint-André, la consommation d'alcool sur la voie publique, notamment par des personnes mineures est en recrudescence. Elle s'accompagne de la présence de verres brisés, plastiques, et canettes d'aluminium, dangereux pour la sécurité des piétons et des enfants. En outre, la consommation excessive de boissons alcoolisées est de nature à créer des désordres matériels sur le domaine public, tout autant qu'à porter gravement atteinte à la santé et à la sécurité des jeunes gens. C'est pourquoi la municipalité a décidé de prévenir ces désordres en prenant un arrêté municipal.
Ce dernier interdit la consommation de boissons alcoolisées de 12 h à 2h tous les jours dans le centre-ville, jusqu'au 1er janvier 2020. Cette interdiction s'applique également sur le parking du Lidl, chemin de Gignac, sur les squares et espaces de jeux pour enfants et leurs abords, ainsi qu'à proximité des écoles et du complexe sportif. Ne sont pas concernés les lieux de manifestations locales durant lesquelles la consommation a été autorisée, et les établissements (restaurants, bars et leurs terrasses) habilités à vendre de l'alcool.
Les infractions seront constatées et poursuivies par tout officier de police judiciaire ou agent des forces de l'ordre.
L'intégralité de cet arrêté est consultable en mairie et sur le site internet municipal.

En piste pour la prévention routière

Le 4 juin, 72 élèves de CM2 scolarisés à Saint-André se sont retrouvés à Lodève avec leur vélo. « Formés aux bases théoriques de la prévention routière, ils passent ensuite des épreuves pratiques qui les préparent aux futurs ASSR 1 et 2 puis au BSR, obligatoire pour le permis de conduire » explique Céline Trola, agent de police à Saint-André et monitrice de prévention routière depuis 2003. Jean-Pierre Gabaudan était présent, comme l'adjointe au maire de Lodève.

STATIONNEMENT EN ZONE BLEUE

Sortez vos disques !

La commune de Saint-André propose des stationnements en zone bleue. Pour en bénéficier, il suffit de respecter certaines règles. Une information a été diffusée en ce sens sur les véhicules des administrés.

Le disque de stationnement a changé depuis le 1er janvier 2012 et indique uniquement votre heure d'arrivée.

Se garer en centre-ville peut vite devenir un calvaire ! Afin de faciliter l'accès aux commerces tout en **réduisant le nombre de voitures « ventouses » laissées toute la journée au même endroit**, les pouvoirs publics ont instauré des zones bleues. Autrement dit, des espaces de voirie permettant de stationner gratuitement durant un temps limité.

Réglementation

Avant de quitter son véhicule, le conducteur doit apposer contre le pare-brise, un disque de stationnement conforme aux normes européennes *(voir photo ci-contre)*. Ce disque doit être réglé sur l'heure d'arrivée, afin que les forces de l'ordre puissent effectuer leur contrôle.

Infractions et amendes

Conformément à l'article R. 417-3 du Code de la route, vous devrez vous acquitter d'une amende de 2e classe d'un montant de 35 € :

- si vous ne disposez pas d'un disque de stationnement conforme,
- et/ou si ce dernier n'est pas convenablement réglé ou s'il n'est pas présent sur le pare-brise,
- et/ou si vous avez dépassé le temps qui vous était accordé.

Bon à savoir

La zone bleue instaurée dans le centre de Saint-André laisse le stationnement gratuit mais limité à 1h30, de 8h à 12h et de 14h à 18h, à l'exception des jours fériés.

Le temps accordé varie d'une commune à l'autre. Mieux vaut donc vérifier le panneau de signalisation (ou le marquage au sol) présent afin de connaître les conditions de stationnement. La lettre P y figure accompagnée d'un disque de stationnement et d'une indication de durée du temps.

en bref...

N'en jetez plus !

Pour la 3ème édition de cette opération environnementale, 400 agents du Département se sont mobilisés le 16 mai pour un grand nettoyage des routes : d'innombrables sacs plastiques, paquets de cigarettes, bouteilles vides et autres détritus ont été ramassés. Et pour sensibiliser les citoyens, le Conseil Départemental a installé pour la première fois des poubelles géantes à des points stratégiques, dont une sur le giratoire ZAC de la Garrigue à Saint-André (RD 619).

Tchin

61 médailles ont été décernées pour le millésime 2019 du Concours des vins de la vallée de l'Hérault dont la dégustation a eu lieu à Gignac en avril dernier. Présentés par 43 vignerons, les 182 vins ont été dégustés à l'aveugle par 143 dégustateurs et dégustatrices.
Le terroir de Saint-André a particulièrement brillé en décrochant 2 médailles. La médaille d'Or pour le domaine Les Chemins de Carabotte de Jean-Yves Chaperon (AOP Rouge Terrasses du Larzac) et la médaille d'Argent pour le domaine de Blancous avec la cuvée Pons de Léras (Rouge AOP Languedoc 2017).

Retrouvez le palmarès complet sur **www.vins-vallee-herault.fr**

BOURG-CENTRE

Un contrat en bonne voie

Le dispositif régional dont va bénéficier Saint-André mise sur le dynamisme de la commune et va lui permettre de réaliser des projets concrets en faveur de son rayonnement.

En septembre 2017, la Région Occitanie a lancé un appel à projets en faveur du développement et de l'attractivité des communes, rurales ou périurbaines, pour celles qui constituent des pôles essentiels à l'attractivité de leur territoire et à l'équilibre de la région. Ces communes doivent répondre aux attentes des populations dans le domaine des services, de l'habitat, de la petite enfance, de la jeunesse, de la santé, de l'accès aux commerces, des équipements, etc. Après avoir candidaté, notre commune a été retenue au titre de « pôle secondaire » en raison de sa place stratégique au cœur de l'Hérault. Le grand-père de Jean-Pierre Gabaudan aimait d'ailleurs à le répéter : *« si la vallée de l'Hérault était un œuf, Saint-André en serait le jaune. »* Notre commune doit maintenant définir un programme d'actions, répondant à des enjeux liés à son territoire. Validé lors du dernier conseil municipal (23 mai 2019), il s'appuie sur les orientations suivantes :

Axe 1 (cadre de vie). Recomposer les entrées de ville pour faciliter la fréquentation de Saint André de Sangonis à l'échelle du bassin de vie :

- aménagement de la route départementale 619 (ancienne nationale) en boulevard urbain, selon différents tronçons
- création d'une aire de covoiturage

Axe 2 (mobilité). Repenser les déplacements pour redéfinir la centralité et la place de la voiture :

- réalisation d'un plan de déplacement à l'échelle des trois pôles de centralité (centre ancien, quartier du Puech - Eco parc la Garrigue)
- aménagement des Cours de la place, Ravanières et de la liberté
- aménagement d'un itinéraire de circulation douce du collège de Saint-André de Sangonis au lycée de Gignac (qui ouvrira en 2020)

Axe 3 (offre de services). Créer des équipements structurants répondant aux besoins des communes alentours :

- étude de dimensionnement, programmation des équipements structurants Entrée de ville Est
- acquisitions foncières Entrée de ville Est
- création d'un espace culturel
- adaptation des équipements scolaires aux évolutions démographiques de la commune

Axe 4. Action générique Vallée de l'Hérault :

- actions en faveur de l'habitat
- restauration et entretien du fleuve Hérault

Une fois affinées, ces actions figureront dans un contrat de partenariat signé avec la Région. Ce qui permettra à la commune de mobiliser des aides financières pour leur réalisation.

en bref...

Minibus

Merci à Pastor TP, Garage de Corbières, L. Finances +, BR Énergie et réseaux, Moulin de la Garrigue, E. Leclerc Le Bosc, Segui Christophe, Graves usinage, Oxycoupage 34, Mas de Clanny, Patrac SAR FER, Intermarché Gignac, Pizza Chez Zico, Resto St-Jacques, Simon TP, Marie Celeste, Baumann Bishard peinture et Vision-photo 34 photographie. Grâce à ces PME, la commune de Saint-André bénéficie d'un minibus mis à disposition du CCAS, des associations ou des scolaires. Suite à un partenariat initié il y a quelques années, les entreprises du territoire ont acheté un emplacement publicitaire sur ledit véhicule pour une durée de trois ans. La collectivité ne supporte que l'entretien et l'assurance du véhicule qui sillonnera la région, en donnant de la visibilité à l'économie locale.

Zoom

La création de l'A75 a accéléré l'essor urbain des communes de la Vallée de l'Hérault, impactées par la pression foncière de la métropole montpelliéraine. Le développement de Saint-André s'est d'abord traduit par la réalisation de deux nouveaux quartiers sous forme de Zac. Aujourd'hui, il s'agit de structurer, équiper et relier les différentes unités urbaines, par le réinvestissement de friches industrielles, la création d'équipements et la requalification d'espaces publics.

Moulin de la Garrigue
SAINT ANDRÉ DE SANGONIS

FABRICATION ET VENTE D'HUILE D'OLIVE
VINS ET PRODUITS RÉGIONAUX - PRODUITS COSMÉTOLOGIQUES

Famille Roch

Ouvert
du lundi au samedi
de 9h à 12h
et de 14h à 19h

Visite du moulin & dégustation d'huile

Ecoparc Cœur d'Hérault La Garrigue (Rond-point sortie 58 - A750, entre Gignac et St André)
34725 SAINT ANDRÉ DE SANGONIS - ✆ 04 67 57 65 66
www.moulin-garrigue.fr - www.facebook.com/moulin.garrigue

Frédéric Basseville
CRÉATION • ÉTUDES
SOMAHU AUTOMATISMES
SOMAHU MAINTENANCE

PORTES & PORTAILS AUTOMATIQUES
TOUTES FERMETURES & ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES
COMMERCES
COLLECTIVITÉS
INDUSTRIE – HABITAT

Parc d'Activités la Garrigue - 18 rue de la lucques
34725 Saint André de Sangonis
Tél. : 04 67 57 67 88 Fax : 04 67 57 50 29
www.somahu.com

allopneus.com

TECHNIC PNEUS

• VENTE • POSE
• PARALLÉLISME • FREINAGE

06 80 00 43 22
ZA Les Garrigues - 13 Rue de l'Amellau - 34725 St André de Sangonis
rbedoussac34@gmail.com

SARL
Michel MEILLAN
Electricité Générale
Interphonie
Climatisation - Ventilation
Automatisme - Alarme
06 09 89 00 87
michelmeillan@orange.fr
5 Rue de l'Amellau ZAE La Garrigue
34725 St André de Sangonis

pastor tp
vrd terrassement transport

22 Rue de la Lucques
ZAE La Garrigue
34725 Saint André de Sangonis
06 82 50 23 23 - 06 78 98 82 43
contact@pastor-tp.com

AUX P'TITES FOLIES
MERCERIE • LAINE
NOUVEAU RAYON LINGERIE
Linge de nuit • Prêt-à-porter classique
Sur présentation de cette publicité
- 10% à partir de 20 € d'achats
- 20% à partir de 50 € d'achats
sur toute la boutique
2 rue Neuve des Marchés 34700 Lodève
04 67 88 04 59
auxptitesfolies.lodeve@gmail.com
Aux ptites folies

Façon ALU
La gouttière alu personnalisée sans raccord, ni soudure
www.faconalu.fr
Un excellent rapport qualité / prix
Un travail sérieux et soigné
Large gamme de produits
Conseils et devis gratuits
7, impasse Pierre de Coubertin 34725 St André de Sangonis
Tél. 04 67 57 63 15 - Port. 06 87 25 04 15
faconalu@orange.fr

TAXI
Marie Céleste
Commune de stationnement : NÉBIAN
ST ANDRÉ DE SANGONIS
Tél. 06 27 63 31 68

Budget communal 2019

- Fonctionnement : 5 585 452,49 euros
- Investissement : 3 159 665,10 euros
- **Total 2019 : 8 745 117,59 euros**

Ratios financiers

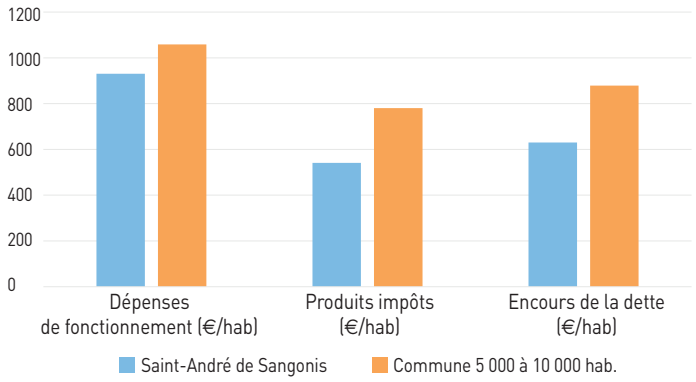

Fonctionnement

Recettes : 5 585 452 euros

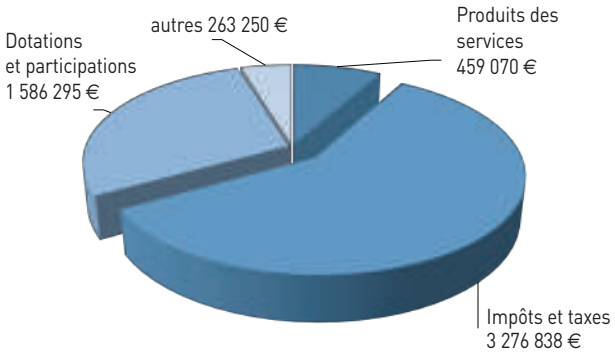

Dépenses : 5 585 452 euros

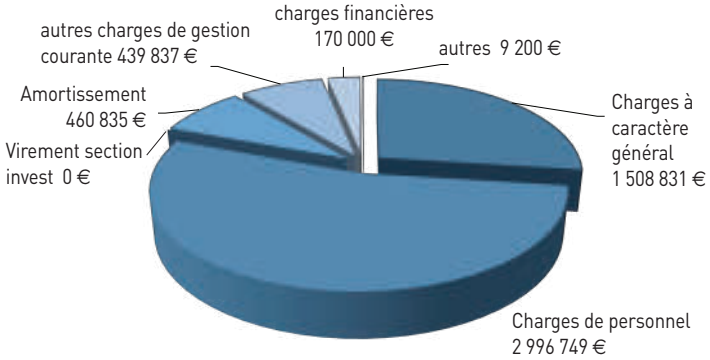

Investissement

Recettes : 3 159 665 euros

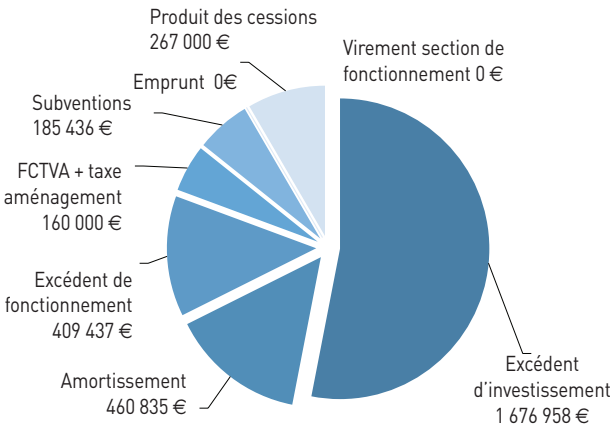

Dépenses : 3 159 665 euros

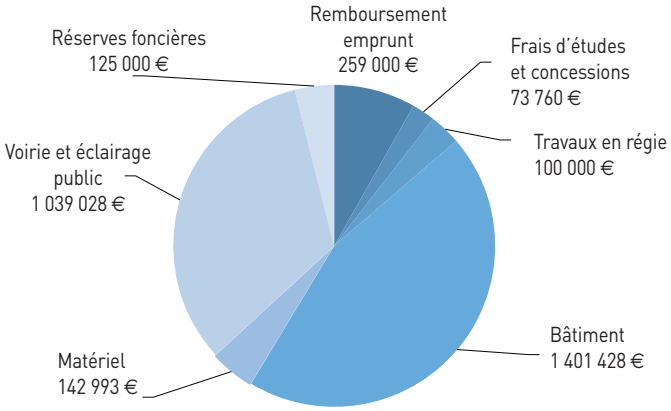

Focus sur le personnel

En 2019, la masse salariale devrait représenter environ 53 % du total des dépenses de fonctionnement pour un montant total de 2 996 749 euros.

A ce jour, la collectivité compte 54 agents titulaires à temps complet, 16 agents titulaires à temps non complet et 16 agents sous statut contractuel (contrats aidés et CDD). Cela représente environ 80 équivalent Temps Plein.

La commune a prévu de transformer 8 postes de contractuels en postes de fonctionnaires.

Innovation et partenariats

Depuis le 28 août 2018, l'UFCV, union française des centres de vacances et de loisirs, a pour mission de gérer les ALP et les ALSH de la commune. L'occasion de faire un point avec Guilhem Marcellin, Responsable d'animation territoriale.

Dans quel contexte l'UFCV a t-elle repris les rennes des ALP et ALSH ?

En 2018, les élus se sont interrogés sur le devenir des animateurs vacataires de la commune. Dans une optique de pérénisation et de professionnalisation des équipes en place, ils ont choisi de recourir à un gestionnaire associatif en lançant un appel d'offres, à l'issue duquel l'UFCV a été retenue.

Avec quel fonctionnement ?

Les seize animateurs vacataires ont été intégrés au sein de l'UFCV et le personnel titulaire employé par la mairie a été mis à disposition. Par ailleurs, le BAFA ne suffit plus pour gérer des structures. Nous avons donc intégré trois alternants en équipe d'animation professionnelle et deux jeunes Saint Andréens en service civique. L'UFCV apporte aussi un autre regard : celui de l'éducation populaire. Dans ce format de marché, la direction a des missions un peu plus claires.

Quels objectifs vous êtes-vous fixés ?

Les premiers projets avaient pour ambition de valoriser le savoir faire interne notamment à travers des retombées presse. Ensuite, nous avons fait le pari de développer la culture en nous appuyant sur tous les dispositifs de lecture existants pour initier des actions : printemps des poètes en mars, 48h de la BD en avril, partir en livre en juillet... Parallèlement, nous avons voulu remettre en avant la bibliothèque, nouer des partenariats plus étroits avec le secteur associatif et activer nos réseaux : la MAIF nous a par exemple prêté une malette de sensibilisation au handicap. L'idée est aussi de créer une passerelle avec l'Education nationale : tel a été le cas avec « Jouons la carte de la fraternité », un dispositif européen qui permet aux enfants d'adresser un message porteur de valeurs à des inconnus.

En termes d'actions menées, que faut-il retenir ?

Deux grandes initiatives sont nées cette année, fers de lance d'une nouvelle manière de travailler sur la base d'appels à projets dotés de financements extérieurs. Dans le cadre de «Dis-moi dix mots», la DRAC nous a subventionnés pour faire intervenir trois artistes, chacun sur une tranche d'âge : Brigitte Beaumont, Thomas Balard, dessinateur de BD, ainsi qu'Hugues Péterelle, animateur et plasticien. A l'issue des ateliers organisés le 1er trimestre, le vernissage des oeuvres dans le gymnase de l'école Gaubil a attiré 100 enfants et 180 parents sur deux jours. Parallèlement des ateliers ont été mis en place sur le temps scolaire avec Emmanuel Nadiras à l'Ecole Randon sur la réalisation de « livres ombres » et à l'école Anne Franck, avec Chantal Adamzyk, documentaliste, qui a travaillé sur des acrostiches en format A2 avec des définitions de mots rédigés par les enfants.

L'UFCV a en outre gagné un nouvel appel à projet « C'est mon patrimoine » cofinancé par les ministères de la culture et de la jeunesse. Partant du constat que les jeunes connaissaient mal le territoire de la CCVH, nous avons mis en place des visites les mercredis de mai et juin en partenariat avec un potier, un historien de l'art et une guide conférencière. Du 15 au 19 juillet, puis du 5 au 9 août, deux groupes de 16 jeunes de 6 à 12 ans vont aussi aller découvrir le patrimoine culturel de Montpellier. Le but est de contrebalancer l'offre de vacances sportives dont Saint-André a fait sa spécialité.

Bilan de l'année écoulée ?

Elle a été riche en sorties, avec un axe plus culturel, une ouverture vers l'extérieur. Par exemple, pour la première fois, l'UFCV, le centre Mescladis de Gignac et l'association Famille rurale de Saint-Jean-de-Fos se sont associés en avril pour réunir des jeunes du territoire pendant un séjour à Port Leucate à l'occasion du Mondial du vent. La semaine 31 des vacances, plusieurs acteurs associatifs nous ont aussi sollicités pour proposer des temps d'animation. Les sondages auprès des familles montrent qu'elles ont identifié des changements dans la proposition pédagogique. Reste à dresser un bilan économique en fin d'année.

Quelles sont les perspectives ?

Concernant l'équipe de vacataires préexistante, nous allons basculer les CDD vers des CDI et pour les animateurs recrutés en automne, reconduire les contrats sur des CDD plus longs en étudiant d'ici deux ans, la possibibilité de les embaucher en CDI. Cette sécurisation de l'emploi local tient à coeur aux élus. Ensuite, nous allons essayer de déployer d'avantage de projets pour les maternelles, poursuivre ce fil rouge autour de la lecture, et profiter de manifestations nationales pour créer des animations ludiques et de sensibilisation, notamment le 9 décembre pour l'anniversaire de la loi laïcité. Nous comptons enfin participer à l'appel à projets « passeurs d'images » autour de la vidéo et de la photo pour avoir trois grands projets phare par an.

TOURNOI DE MOTS CROISÉS INTER COLLÈGES

Montarnaud gagnant

À l'image des épreuves sportives, les jeunes cruciverbistes se sont affrontés autour des grilles blanches et noires, avec pour arme, la langue de Molière.

Mobiliser des collégiens en classe de 5e sur une compétition de mots croisés ? Un moyen original de sensibiliser les élèves à la langue française. Et aussi risqué qu'il puisse paraître, ce pari a suscité l'engouement lors de sa première édition, l'an dernier, dans le cadre de « Dis-moi dix mots ». Il a donc été réitéré lors du festival 2019, selon le même principe : les entraînements, pour les élèves qui le souhaitaient, ont débuté dès le mois de décembre. Une épreuve qualificative a eu lieu dans chaque collège participant : Saint-André-de-Sangonis, Gignac, Clermont-l'Hérault et pour la première fois, Montarnaud. Parmi 336 candidats, les huit meilleurs ont formé quatre équipes de deux qui se sont affrontés le jour J (11 mai) à la salle des fêtes. Leur connaissance de la langue française en a surpris plus d'un. Cette année, il était possible de se mesurer aux collégiens avec les mêmes grilles. Nombreux sont ceux qui se sont prêtés au jeu, à commencer par Jean-Pierre Gabaudan, maire de Saint-André et de Nicole Morere, vice présidente du Conseil départemental de l'Hérault et adjointe au maire d'Aniane, qui a primé les gagnants. Bravo au collège de Montarnaud arrivé 1er (Camille et Loukas) suivi de celui de Saint-André (Eva et Chiara).

en bref...

Bilan très positif pour dis-moi 10 mots

Ce festival orchestré par l'association La Sauce a montré une fois de plus qu'il montait en puissance et en qualité, grâce à une forte implication des établissements scolaires, des centres de loisirs, de la maison de retraite et de l'IME L'Ensoleillade. Le 20 mars, les enfants de l'IME ont d'ailleurs interprété un spectacle magnifique, entre danse et théâtre, dans les jardins du bicentenaire. L'extension du festival sur trois jours, a permis aux élèves de venir les jeudi et vendredi avec leurs enseignants, voir leurs créations exposées. Outre la présentation de ces travaux, la grande journée du festival, le 23 mars, a également accueilli le marché de la BD d'occasion, une scène ouverte, des ateliers d'une grande diversité et de nombreuses animations. Les gagnants du concours photo ont été récompensés et un livre intitulé « Au fil des mots » a été édité. Il regroupe les écrits – d'une qualité exceptionnelle - rédigés par une cinquantaine d'écrivains amateurs, âgés de 10 à 98 ans. Avec près de 550 participants, la 6e édition de « Dis-moi dix mots » a rempli son objectif : il a créé du lien !

CONSEIL DES JEUNES

Une grande première

Le Conseil des Jeunes Citoyens avait taillé un programme sur mesure aux jeunes Saint-Andréens.

Orchestrée par Hervé Boulate et Jérôme Froget, la manifestation a remporté un franc succès avec environ 600 personnes venues tout au long de l'après-midi. De nombreuses activités gratuites étaient proposées aux plus jeunes : tir à l'arc, boxe thaï, carabine laser, structure gonflable, calèche, aéromodélisme, basket...

Des shows étaient également organisés toutes les 30 minutes avec démonstrations de hip hop, voltige et BMX par des professionnels. L'occasion pour l'UFCV de présenter les programmes de l'ALSH été, la buvette étant tenue par les jeunes conseillers ainsi que l'ALSH adolescent. Un grand merci à tous les partenaires présents pour leur participation : Hérault sport, la MLJ, Saint André basket Cœur d'Hérault, Arc club vallée d'Hérault, Muay Thaï Saint andréen, les deux clubs d'aéromodélisme de Gignac (AMCG et OLAP), hip hop C², Jérôme Banes, l'UFCV, BMX starlight.

COMMÉMORATION DU 8 MAI 45

Les collégiens et le devoir de mémoire

Elus, anciens combattants mais aussi jeunes Saint-Andréens ont honoré le souvenir de ceux qui ont sacrifié leur vie pour la France.

À Saint-André, la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 s'est déroulée suivant le protocole habituel : levée des couleurs au carré militaire du cimetière, rassemblement devant la mairie et départ en cortège jusqu'au monument aux morts. Élus et président des anciens combattants ont fait lecture de lettres pour rendre hommage aux disparus. A la demande du maire, une pensée a été adressée à l'attention de Paulette Ayot, absente pour des raisons de santé *(lire l'encart)*. Les collégiens de la commune ont participé aux dépôts de gerbes, et ont également fait lecture des noms de Saint-Andréens morts pour la patrie. La cérémonie s'est achevée à la salle des fêtes, par un concert de l'Harmonie des deux rives et le verre de l'amitié.

en bref...

Un compagnon pédagogique

La cérémonie de remise des dictionnaires aux élèves des classes de CM2 des écoles (publique et privée) a eu lieu le 27 juin, en présence du maire, de plusieurs adjoints et d'enseignants. La Municipalité offrira au total, 110 dictionnaires aux élèves. Un cadeau qui symbolise une étape dans leur scolarité : celui du passage à la sixième.

Bonne route à eux.

Bon anniversaire !

Titulaire de la Légion d'honneur, de la médaille de la résistance, de l'Ordre national du mérite, Paulette Ayot a soufflé ses 99 bougies le 31 mai. Jean-Pierre Gabaudan accompagné de Chantal Dumas et Maria Mendes Charlier, adjointes, se sont rendus à l'Ehpad de Clermont-l'Hérault pour souhaiter un heureux anniversaire à cette Saint-Andréenne, grande dame de l'histoire de la Résistance.

RENTRÉE SCOLAIRE

Une année chasse l'autre

L'école est finie mais une nouvelle année s'amorce...

Pour la rentrée 2019-2020, le dossier périscolaire et ALSH doit être renouvelé comme chaque année. Tous les documents sont disponibles en ligne et les bureaux seront ouverts tout l'été pour répondre à vos questions.

N'attendez pas fin août pour déposer votre dossier si vous voulez qu'il soit traité.

Seuls les enfants inscrits et avec un dossier complet déposé dans les délais nécessaires seront acceptés sur les temps périscolaires et lors du repas.

Pour vous faciliter la tâche, la dématérialisation est active sur le portail famille pour effectuer les démarches.

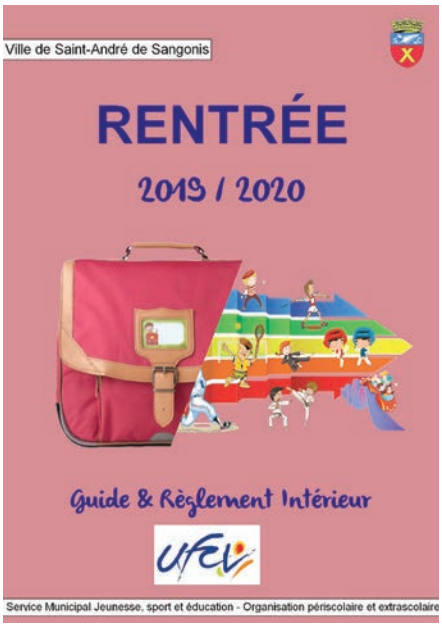

À noter

Les inscriptions sont obligatoires et auront lieu :

- aux Bains douches, 4 avenue de Montpellier les lundi, mercredi et vendredi de 7h à 9h.
- En mairie (au rez-de-chaussée) les lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h.
- Sur le portail famille à l'adresse suivante :

http:\saint andre-de-sangonis.portail-defi.net avec vos identifiants et mot de passe (ce dernier vous sera transmis par le service jeunesse ; si vous veniez à l'oublier, il vous sera à nouveau communiqué par mail).

Quel cirque !

Les vacances estivales arrivent à grands pas et les équipes d'animation municipale et de l'UFCV ont concocté un programme sur mesure pour tous les âges. Avec pour fil conducteur, le thème de la fête foraine et du cirque. Dans des centres décorés pour l'occasion, les enfants pourront participer aux nombreuses sorties, séjours, stages culturels et sportifs ou encore chantiers loisirs proposés tout au long de l'été. Les ALSH seront ouverts du 8 juillet au 14 août pour accueillir vos enfants et leur permettre de participer aux différents ateliers mis en place.

Pour plus de renseignements, les programmes sont en ligne sur le site internet de la mairie et disponibles aux bureaux des inscriptions.

en bref...

Enquête de légende

Le service jeunesse et sport a convié les 9-11 ans à une activité originale : mener une enquête « exclusive » autour du cochon noir. Cette dernière s'est déroulée près du porche du Beffroi, d'où le seigneur de Rasclous avait jeté la pomme, ramassée par un cochon noir. Une quinzaine de jeunes s'est réunie autour de Robert Feyssel qui leur a raconté cette légende afin qu'ils comprennent mieux la place de ce fruit et du porc nègre dans la commune. Cette enquête a été immortalisée par un montage des vidéos prises.

Carnaval

L'art sous toutes ses formes : tel était le thème retenu pour le carnaval de l'école maternelle Gaubil. Les élèves qui avaient réalisé leurs costumes et chapeaux en classe ont parcouru la ville via le cours de la liberté - fermé à la circulation pour l'occasion -. Un défilé haut en couleurs qui a croisé celui, tout aussi coloré, des assistantes maternelles d'Amstragram.

Ornithologique

Dans le cadre du programme d'actions environnementales mises en place par Jean-Michel Rol, principal et Chrystelle Simon, enseignante en SVT, le collège Max-Rouquette de Saint-André s'est associé à la Ligue de protection des oiseaux. Sous la houlette de Thomas Marchal de la LPO de Villeveyrac, les élèves d'une classe de sixième ont placé des mangeoires et des nichoirs. Ils ont participé au comptage des espèces observées, appris des astuces pour les protéger et mieux pris conscience des incidences du déclin de la biodiversité.

d|o
dixionline
web marketing

/ un **site** INTERNET **clés en main** et pour **tout secteur d'activité** ?

/ notre offre PRO et PRÉCISE /

04 67 02 68 68 / www.dixionline.com

UN SOUCI INFORMATIQUE ?

PC.A75

- Dépannage informatique
- Formation à domicile
- Vente d'ordinateurs de bureaux & portables
- Installation Box et Wifi

Intervention rapide & Devis gratuit
04 67 57 80 56 ou 06 61 35 41 46
pc.a75@free.fr
3 rue Villar - St André de Sangonis

Angel's Créations

Décoratrice d'intérieur

Home staging
Agencement d'intérieur
Rénovation
Décoration, Créations artistiques
Relooking mobilier

Tél. 07 62 65 13 89
audreycussac@gmail.com
www.decoratrice-angelscreation.fr

SAINT-ANDRÉ-DE-SANGONIS
Avenue de Montpellier
Lundi - Samedi : 8h30 - 20h00
Dimanche : 8h30 - 12h30

TRACE VERTE

Un outil de découverte original de la commune

Laissez-vous guider au cœur du village : la trace verte que vous voyez sur la chaussée relie le passé au présent. Elle s'accompagne d'un livret, diffusé avec ce numéro du Griffe.

La trace verte est née au printemps, à partir du mot trace, du festival « Dis moi dix mots ». Elle s'inspire aussi de la ligne verte qui parcourt Nantes pour permettre aux piétons d'appréhender le patrimoine et les aspects pittoresques et culturels de la ville. *« L'objectif est de valoriser, faire connaître les richesses de Saint-André, en invitant les habitants à regarder le village avec un œil neuf et curieux, comme s'ils étaient en vacances »* expliquent Sophie et Michel Combe, de La Sauce. Si l'association a apporté son grain de sel à cette initiative, ses membres soulignent l'implication de tout un groupe d'habitants et de la municipalité avec le concours actif des services techniques. *« Robert Feyssel, Annie Labesse et Michel Sulik ont apporté respectivement leur expertise d'historiens et de photographe. Les agents municipaux ont eu à cœur sur l'essentiel du parcours, de remettre en état les éléments patrimoniaux avec inventivité et gentillesse. Pour agrémenter la création du passage de la viticulture, le maire a fourni un motoculteur et deux comportes »* soulignent Sophie et Michel Combe. Un QR code donne également accès à une application géolocalisée créée par des jeunes saint-andréens pour bénéficier de commentaires audio tout au long du parcours. En haut. En bas. A droite. A gauche. Toutes les traces suivies ont du sens : elles racontent l'histoire de Saint-André, du Moyen-Age à nos jours. Saviez-vous que le 1er octobre 1907, le président de la République, Armand Fallières, est venu à Saint-André ? Pourrez-vous reconnaître un « racloir à chaussures » ? Aviez-vous déjà remarqué le panneau de sens interdit original, œuvre d'un artiste local espiègle ? Le promeneur traverse ainsi les époques, au fil d'éléments insolites et patrimoniaux sur une boucle d'à peine 2 kilomètres...

en bref...

Initiative

L'Ehpad Yves-Couzy participe au projet **« Maison gourmande et responsable »**. Cette démarche nationale propose d'accompagner 500 Ehpad pendant 2 ans pour mettre en place une restauration responsable, permettant d'améliorer la satisfaction des personnes âgées, de diminuer le nombre de personnes âgées en état de dénutrition et de réduire le gaspillage alimentaire de 30 à 50 %. Plusieurs sociétés de restauration ont signé une charte qui les engage à s'investir dans le projet aux côtés des établissements sélectionnés avec lesquels ils travaillent D'ici fin 2020, l'Ehpad Yves Couzy va évaluer son niveau de restauration responsable et mettre en oeuvre son plan d'action personnalisé. Il sera notamment accompagné et formé grâce à la rencontre avec des experts et la mise à disposition d'outils en ligne.

En avant

Le départ du circuit s'effectue devant la mairie. *« Construit entre 1847 et 1849, ce bâtiment volumineux pour un bourg de 2 200 habitants - à l'époque - abritait, outre les locaux administratifs municipaux, une halle marchande avec 5 portiques voûtés en façade au rez-de-chaussée, le bureau des télégraphes, deux classes et deux logements pour les enseignants à l'étage. »* Mais chut, à vous de découvrir la suite.

Compter 1h à 1h30 de marche tranquille, à faire en famille.

DANS LE RÉTRO

Salon des « Artis » : une première édition réussie

Une quarantaine d'artisans et d'artistes ont présenté leurs créations originales lors du 1er salon Artis organisé par la municipalité les 4 et 5 mai dernier, au sein du complexe sportif.

Tournage sur bois, gravure sur verre, coutellerie, relooking de meubles, peintures et sculptures sur différents supports, faïencerie, mosaïque, bijoux, pyrogravure... Le public a pu découvrir un savoir faire unique, reflet de la richesse du tissu économique local. Dans leur discours, Jean-Pierre Gabaudan et Louis Villaret, président de la CCVH, n'ont pas manqué de souligner la qualité de ce salon et le talent exceptionnel de tous les exposants. Le spectacle Diva avec la Cie Carambole de Véronique Merveille a ajouté une note originale à cette inauguration en entraînant le public dans une déambulation lyrique déjantée. Rendez-vous en 2020 !

entreprises

Bienvenue

à ces nouveaux acteurs économiques de la commune :

Après 19 ans d'activité au **Paradis vert** (5 place Joseph Boussinesq), Marie-Carmen Eiximéno a pris une retraite bien méritée et passé la main à une autre fleuriste talentueuse : Fabienne Rasponi.

Rémi Benoit a créé **Dawwwa Développement** Web et Mobile dans la commune : des services de programmation et de développement d'applications, à commencer par une solution pour les mobiles sous iphone et android (bookashoot). Gratuite, elle permet de mettre en relation modèles et photographes.

La famille Besson a inauguré sa **mini ferme** dans la zone des Garrigues. Outre la vente de volailles fermières, elle propose des journées détente, avec aire de pique-nique, aire de jeux, buvette sans alcool.

Festival des alternatives écologiques : tous éco-responsables

Accéder à un mode de vie plus sain et plus respectueux de notre planète et du vivant ? La preuve a été faite au collège Max Rouquette.

Près de 400 personnes ont été accueillies au collège de St André le 18 mai pour participer à ce festival organisé par la mairie et la Direction de l'établissement. Dans le prolongement des programmes scolaires d'éducation à l'environnement, cet événement avait pour but de rassembler les familles des collégiens, des élèves du primaire et les citoyens du Pays Cœur d'Hérault pour leur faire connaître la richesse des initiatives individuelles, collectives ou plus institutionnelles en matière de transition écologique. Plus de 40 intervenants, associations et professionnels se sont réunis autour des thèmes du produire et manger sain et local, de la construction écologique, du recyclage et de l'économie circulaire, de l'écologie numérique et des pédagogies collaboratives et du bien-être. Des animations festives et des démonstrations ont rythmé cette journée ensoleillée avec des temps forts autour du Bozendo, de Parkour, de Batucada par Massimiliano de l'Ecole de Musique de la CCVH ou avec la démonstration de labours à cheval réalisée par M. Braujou, vigneron. Une table ronde sur le thème des clés du succès des dynamiques collectives a clôturé cette manifestation unique en Pays Cœur d'Hérault.

© JMROL, collège Max Rouquette

FESTIVITÉS ÉTÉ 2019

UN AIR DE CONVIVIALITÉ

Demandez le programme !

Cet été à Saint-André, on va danser, se régaler les yeux et les papilles, faire la fête...

Festejada : 2ème édition

Samedi 6 juillet, à partir de 19h

Créée en 1989, et présidée par Anthony Pérez, l'Association de la Jeunesse Saint Andréenne, s'efforce de faire vivre notre village. Elle le prouve une fois de plus en organisant la « Festejada » au complexe sportif. Ambiance festive et nombreuses animations. Animation équestre accompagnée par Gipsy J.P. Patrac, snack, buvette sont aussi à disposition.

Allons enfants de la patrie

Samedi 13 juillet

Venez partager la retraite aux flambeaux, suivie du traditionnel festival pyrotechnique et d'un bal animé par l'orchestre Ultima. De 19h à 1h, sur la place.

Honneur à l'Espagne

Le comité de jumelage Gata de Gorgos vous propose un grand loto au Square Aussel le **dimanche 21 juillet** à 16h00. Il vous donne ensuite rendez vous le dimanche suivant **28 juillet**, pour un repas suivi d'une soirée animée 100% Espagnole.

La fièvre du samedi soir

Prêts à danser ou à profiter du spectacle ? Direction la place du village dès 21h30. Vont se succéder la soirée Top of the pop le **20 juillet**, l'orchestre Les Bory's le **3 août**, et un spécial disco fun 80 avec la troupe Primo le **10 Août**.

Au revoir les Nuits Couleurs... Et à bientôt

« L'éco-Festival Vagabond de Musique du monde » se déroulait chaque été dans la vallée de l'Hérault. Cette année, il tire sa révérence ont annoncé les organisateurs dans un communiqué. « *En quatre ans, le festival a vu sa fréquentation exploser, et dans un même temps, les festivals doivent répondre à de nouvelles obligations sécuritaires et règlementaires... Pour l'heure, nous n'avons pas eu de garanties financières suffisantes de la part de nos subventionneurs pour nous permettre de maintenir l'évènement dans des conditions propices.* » Lors de ce qui devait être la soirée d'adieu du festival, le 18 mai à Montarnaud, une lueur d'espoir s'est fait jour. A la suite d'une mobilisation portée par un collectif de spectateurs, le dialogue serait renoué avec les partenaires de l'association et les Nuits couleurs devraient renaître en 2020.

ÉVÉNEMENT

Les 23 et 24 août

Les porcs nègres en fête

En Languedoc, nombreux sont les villages qui ont leur animal totémique. Les habitants de Saint-André-de-Sangonis ont ressuscité le leur en 1976 : le porc nègre. Et depuis... Il fait la foire, sur la place du village.

Au programme cette année :

• **Vendredi 23 août :** Puces aux enfants le matin. À partir de 20h, repas et soirée sosie «Florent Pagny» organisés par les Porcs Negres.

• **Samedi 24 août** à partir de 19h, Bodega avec DJ et Banda Mistral. Sortie du cochon noir et 4 associations pour vous ouvrir l'appétit !

Dimanche 25 août

Courez en solidaire contre le cancer

Forte du succès de la première édition en 2018, la délégation Saint-Andréenne de la Ligue contre le cancer réitère « les Foulées de l'espoir ».

400 participants avaient répondu à l'appel de la Ligue contre le cancer l'an dernier ; une mobilisation qui avait permis la remise d'un chèque de 3 370 euros à la Ligue contre le cancer. Et si vous battiez le record ? La course de 10km est ouverte à tous les sportifs à partir de 15 ans, licenciés ou non (munis d'un certificat médical). Et celle de 5km à tous les sportifs. Départ sur la place à 9h pour les marcheurs et à 9h30 pour les coureurs (retrait des dossards de 7h30 à 8h15 sur la place). À l'arrivée, collation et récompense pour les trois premiers de chaque catégorie (femmes et hommes).

Comment s'inscrire ?

Les préinscriptions peuvent être effectuées en ligne sur le site internet www.tempscourse.com/fr/calendrier.php ou par courrier avec bulletin d'inscription et chèque joint (à l'ordre de la Ligue contre le cancer), envoyés à Chantal Dumas, 4 impasse la Parage 34725 St-André de Sangonis.

Les frais de participation sont de 10€/coureur, 7€/marcheur pour le 10km et 6€/coureur et 5€/marcheur pour le 5km. Une majoration d'un euro sera appliquée pour toute inscription après le 15 août, quelque soit la catégorie.

Avec le concours d'Hérault Sport.

ACTUALITÉ

Un lycée aux fermetures made in Saint-André

La première pierre du futur lycée Simone Veil a été posée le 13 juin à Gignac. Parmi les entreprises choisies pour intervenir sur ce chantier d'envergure figure SOMAHU, basé à Saint-André.

Porté par la Région Occitanie avec le soutien de la commune de Gignac et de la CCVH, le lycée Simone Veil ouvrira à la rentrée 2020. Dans un contexte de forte croissance démographique, il soulagera les lycées saturés de Lodève et de Clermont l'Hérault tout en réduisant le temps de trajet des élèves. 1130 lycéens pourront y suivre des filières générale, technologique ou professionnelle dans le tertiaire et l'électronique dont les jeunes saint-andréens comme le confirme la carte scolaire. Cet établissement à énergie positive, d'un coût de 45 M€, comprendra également un espace de restauration, un internat, un plateau sportif ainsi qu'une salle polyvalente. Au nombre des sociétés impliquées dans sa construction, une seule est originaire de la vallée de l'Hérault : SOMAHU (21 salariés). Créée en 1988, elle est spécialisée dans les automatismes et les fermetures pour les industriels.

© lycee hellin sebbag

« Ce marché va représenter pour nous 1,8 millions d'euros, plus de 3000 heures de travail et nous a déjà permis d'embaucher trois salariés, sans compter les intérimaires » souligne Frédéric Basseville, gérant de SOMAHU. En pleine croissance, cette PME basée dans la zone d'activités de Saint-André prévoit d'acheter un terrain cet automne de l'autre côté de la zone, afin d'y implanter un nouveau bâtiment de 1500m². *« Nous y transfèrerons nos activités de fabrication, chantier et stockage tout en gardant nos bureaux et le service après-vente sur notre site actuel. »*

agenda

→ Retrouvez l'agenda complet sur mairie.saintandredesangonis.com

SAMEDI 6 JUILLET

La Sauce

20h ▪ salle des fêtes

Concert du groupe vocal « Les Sweeties »

Un répertoire glamour, espiègle, sensible, parfois exubérant et délicieusement rétro.

Entrée :

2€ (- 16 ans) / 6€ (adhérents) / 8€

Spectacle suivi d'un buffet participatif – Garderie solidaire pour les enfants des parents qui assistent au concert.

Infos et réservations : 06 58 45 09 44

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

9h à 13h ▪ Complexe sportif Raymond Boisset

Foire aux associations.

Avec démonstrations et buvette.

Les lotos pour la saison 2019-2020 débuteront le 6 octobre 2019 jusqu'au 5 avril 2020.

Journée du clocher

Pour sa 2e édition dans notre commune, cette manifestation a accueilli une trentaine de visiteurs de 6 à 85 ans, le 10 juin. Ils ont pu admirer l'intérieur de l'église et quelques uns de ses tableaux marquants, les 2 cloches, l'intérieur de la flèche du clocher de 52 mètres de haut, l'exposition sur les sonneries, cloches, clochers, beffrois, horloges.

REJOIGNEZ LE CHŒUR SANGONIA

La nouvelle chorale de Saint-André a choisi son nom en référence aux origines de la cité

Elle accueille les choristes de tous âges et de tous niveaux, sans pré requis de solfège. Le répertoire est extrêmement varié : chants anciens profanes, répertoire classique, chœurs célèbres, variétés, chants du monde... Le chant choral est une activité conviviale. Ses effets positifs sont bien connus : anti stress naturel, il induit une sensation de bien-être tout en sollicitant le corps tout entier (posture, respiration, mémoire). Il permet en outre de faire de nouvelles connaissances, de lutter contre l'isolement. Autant d'excellentes raisons pour rejoindre le Chœur Sangonia dès septembre ! Les répétitions ont lieu le mercredi de 18h à 20h à la salle de l'auditorium au dessus de la bibliothèque.

Contact : 06 81 07 93 82

SAINT-ANDRÉ J'AIME

Toute l'équipe 'Saint-André J'Aime' est heureuse de vous annoncer l'ouverture de son nouveau site WEB à partir du **30 juin 2019** : **https://www.saintandrejaime.fr**

Venez y découvrir les actualités sur notre commune et beaucoup d'autres choses.
Marquez cette date dans vos agendas et au plaisir de vous rencontrer.

Vous pouvez également nous suivre sur notre page 'Facebook' :
https://www.facebook.com/garrorene/
Flashez ce code pour ouvrir notre page Facebook sur votre téléphone.

'Saint-André J'Aime' pour une commune où il fait bon vivre.

René Garro, Jacqueline Verdu, Jean Louis Cerezuela

AVEC VOUS POUR SAINT-ANDRÉ

Tandis que M. le Maire confiait le droit de préemption communal à l'EPF (Établissement Public Foncier) d'Occitanie d'un côté (rénovation Îlot du Presbytère), la majorité municipale déléguait le même pouvoir, sans limite de montant, à un EPF encore inconnu pour l'aménagement du secteur de la distillerie. Bien que notre édile nous certifie que l'affaire soit sans risque, la commune sera caution de ces programmes. Comprenne qui pourra ! Aujourd'hui, le dossier « Centre-Bourg », adressé à la région pour obtenir les financements du projet, contient des plans qu'on nous dit modifiables et adaptables. Comprenne qui pourra ! En attendant, la population, elle, n'a toujours pas été consultée.
Force est pourtant de constater que la concertation et l'union font la force : la sectorisation scolaire vient d'être modifiée, ce qui va permettre à nos enfants d'intégrer le nouveau lycée de Gignac dès la rentrée 2020. Les actions des parents d'élèves, couplées à l'intervention commune des élus de Avec Vous Pour St André et de St André J'aime, n'y sont sûrement pas étrangères.
Plus de détails sur www.toujoursavecvouspourstandre.fr & Facebook Avec Vous Pour St André
Nancy LEFEVRE, Lydia BRAILLY, Jean-Marie CAVALIE, Yannick VERNIERES

CONTINUONS POUR L'AVENIR

Texte non transmis

MAJORITÉ MUNICIPALE

Texte non transmis

Chères Saint-Andréennes, Chers Saint-Andréens,

Soucieux de vous apporter satisfaction dans vos projets de vente, d'achat ou de location, notre équipe se tient prête à vous accompagner dans ces démarches et je me ferai un plaisir de vous accueillir au sein de notre agence. Situés en face de l'école primaire et fort d'une communication à l'échelle nationale et internationale, nous sommes régulièrement interrogés par des futurs acheteurs et locataires, en particulier sur Saint André de Sangonis.
Je propose aussi mes services en Expertise Immobilière, à ne pas confondre avec une estimation. Seul un expert immobilier agréé peut certifier la valeur de votre bien. A ce sujet, nous vous invitons à vous rapprocher de votre notaire ou auprès du Centre National de l'Expertise pour tout renseignement.
Vous souhaitez mettre en vente ou location votre bien , le faire expertiser, n'attendez plus, faites confiance à notre équipe ARTHURIMMO de Gignac.
De plus, nous proposons un service fort d'une expérience de plus de 15 ans en Gestion locative.
Nous vous accueillons du lundi au samedi au 12 bis avenue du Maréchal Foch à Gignac

04 99 61 01 42 - gignac@arthurimmo.com

NOUVEAU

PIZZAS
SUR PLACE / À EMPORTER

Chez Pak Pak

NOS PIZZAS
Rouge - blanche - My Pizza

TOUTES NOS VIANDES PROVIENNENT DE Boucher-1 FAVREAU Claude A S^T FELIX DE LODEZ

Passez commande au 06 79 99 67 68
FOODTRUCK (parking Cave coopérative)
À St André de Sangonis
12h/14h • 18h/22h
Fermé le mardi

Saint-André Immobilier

ACHAT – VENTE – ESTIMATION

Des professionnels de l'immobilier pour vous accompagner dans tous vos projets.

Tel : 04.67.12.85.45

20, Cours de la place
34725 Saint-André de Sangonis
www.saint-andre-immobilier.com

Garage TBM
Saint André de Sangonis

MÉCANIQUE - CARROSSERIE
Dépannage toutes marques

VENTE DE VÉHICULES D'OCCASION

RN 109 - Route de Montpellier - 34725 Saint André de Sangonis

Tél. 04 67 57 98 71

Email : contact@garagetbm.fr

MONUMENT - CAVEAU
POMPES FUNÈBRES
CONTRAT OBSÈQUES
CHAMBRE FUNÉRAIRE
ARTICLE FUNÉRAIRE

VAN DEN HOECK

-DEPUIS 1932-

04 67 96 09 91 - 2 RUE DES FRÈRES LUMIÈRE
ZA LES PRÈS 34800 CLERMONT L'HÉRAULT
N° Habilitation 15 34 214 - N° Orias 07032247

César et Léonie

Restaurant - Salon de Thé

Situé au sein de la résidence Yves Couzy,
César et Léonie a été pensé et conçu comme un véritable restaurant.
Il accueille toutes les personnes désireuses de s'y restaurer.

Le Salon de Thé, ouvert l'après-midi,
vous propose des pâtisseries ainsi qu'un choix de boissons
issues de producteurs locaux.

Nos formules à 15€ : Entrée-plat ou plat-dessert
Notre formule à 19€ : Entrée-plat-dessert
Mais aussi nos formules à emporter (nous consulter)

Ouvert du mardi au samedi de 12h00 à 18h00

Rue Pierre de Coubertin 34725 Saint André de Sangonis
Tél : 04 67 55 88 09 • contact@cesaretleonie.fr
www.cesaretleonie.fr

E.Leclerc Le Bosc

Salagou en ♥ d'Hérault

NOTRE ENGAGEMENT :
DES PRIX BAS, DU CHOIX
DE LA QUALITÉ, DES SERVICES !

24H/24H
24H/24H
Lavage à partir de 3€
WiFi GRATUIT DANS LE MAGASIN
PHOTOMATON
LAVERIE AUTOMATIQUE

GALERIE MARCHANDE

SUDMINUTE
CORDONNERIE
CLÉS - SERRURES
CLÉS AUTO.

Pascal Coste

chemin parcouru ...
Snack Restauration rapide

DU LUNDI AU SAMEDI DE 8H30 À 20H
LE DIMANCHE DE 8H30 À 12H45

HYPER MARCHÉ E.LECLERC
34700 LE BOSC
TÉL : 04 67 44 92 00

A75 SORTIE 54 LE BOSC

SUIVEZ ... waze

RETROUVEZ NOUS SUR
E.Leclerc Le Bosc